



**MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN**  
1589, rue Principale  
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0  
Tél. : (819) 828-2872      Téléc. : (819) 828-0442  
Courriel : [municipalite@st-adrien.com](mailto:municipalite@st-adrien.com)  
[www.st-adrien.com](http://www.st-adrien.com)

Le 6 juin 2022

## **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Citoyens et Citoyennes,  
Membres du conseil municipal,

Depuis l'abolition du rapport du maire de la municipalité et du rapport du président du comité exécutif d'une communauté métropolitaine (art. 48, 59, 60, 62, 89, 101, 102, 104, 116, 122, 128, 130, 136 et 141), la Loi abolit l'obligation qui était faite au maire de faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption.

En contrepartie, la Loi prévoit les mesures suivantes : le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

### **I- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et le rapport du vérificateur sur ces états :**

Le rapport financier préparé par les vérificateurs démontre que l'année 2020 s'est terminée avec un surplus de 239 289 \$ et pour l'année 2021 nous avons terminé l'année avec un surplus de 156 174 \$.

### **II- Des indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2022 :**

Nous prévoyons terminer l'exercice financier 2022 avec un budget équilibré.

### **III- Les orientations générales du budget 2022 et les réalisations 2021 :**

L'année 2021 fut encore très prolifique en termes de multiplication des projets. Dû en grande partie par les disponibilités des subventions et l'ajout d'une ressource en développement dédiée à toute forme de projet, nous avons maximisé ces enveloppes afin d'améliorer la vitalisation de notre communauté.

Voici la liste des projets déposés dans le cadre des programmes Vitalisation et FRR (fond rayonnement des régions) :

1. Plan de développement d'une communauté nourricière, un investissement de 5 819.93 \$, en cour de réalisation.
2. MADA : Municipalité amie des aîné(es), projet de 15 950 \$ avec une contribution municipale de 5 450 \$.
3. Construction d'un Pavillon au terrain de balle prévu en mai 2022, un projet de 182 868 \$ au total avec une contribution municipale de 82 918 \$.
4. Plan d'aménagement d'un projet domiciliaire (nouvelle rue), la municipalité a versé un montant de 543 \$ en 2021 sur un projet de 5 429 \$. Projet en cours.
5. Une halte-garderie au sous-sol du centre communautaire. Le montant admissible de 59 810 \$ (FDT, Fond de vitalisation).
6. Embellissement du parc municipal, un projet de 38 742 \$. La contribution municipale est de 5 140 \$.
7. Fête printanière : projet de 6 002 \$, la contribution municipale est de 300 \$.
8. Camp neige : projet de 9 837 \$, la contribution municipale est de 584 \$.
9. Insonorisation de la salle au 2<sup>e</sup> étage du centre communautaire : projet de 35 800 \$, la contribution municipale est de 2 700 \$.
10. Parc-école : projet de 63 000 \$, avec une participation municipale à même notre FRR de 13 000 \$ et du Fonds de vitalisation de 50 000 \$.
11. Attractivité municipale : projet de 2 400 \$, la contribution municipale est de 400 \$.
12. Préparation et bonification des installations de restauration : un projet de 19 194 \$ avec une participation municipale de 1 919 \$.
13. Parc-école (conception et plan) : projet de 3 191 \$ avec aucune participation municipale.
14. Sage maison : projet de 5 000 \$ à même le FFR volet local.
15. Espace 0-5 ans : projet de 49 209 \$ avec une participation municipale de 5 631 \$.
16. Programme de gestions des actifs municipaux : une planification complète de tous nos actifs (routes, bâtiments, infrastructures du réseau d'égout, etc.). Un projet de 57 940 \$ avec une participation municipale de 7 940 \$.

Donc vous comprendrez qu'avec tous les projets initiés en 2021, 2022 sera occupée avec l'avancement et la réalisation de tous ces projets.

Pour cette année, voici les dossiers en discussions :

- Cahier de charge afin de dénicher un promoteur pour la construction d'un bâtiment au 1609 (restaurant et plus), possibilité d'y loger le St-Vrac.
- En voirie, nous continuerons à investir à l'amélioration de notre réseau local. Une subvention a été demandé afin de commencer à rénover nos trottoirs. La réalisation de la reconstruction de la route 257 (avec un décret gouvernemental confirmant une aide financière de 17.5 millions \$). Nous sommes à regarder la possibilité de déposer une demande spéciale d'aide pour un projet d'investissement afin d'accélérer la remise à niveau de notre réseau routier local.
- La refonte des règlements suit son cours et avance lentement mais sûrement.
- Projet de construction d'une porte de garage additionnelle qui nous permettra de rassembler tous nos équipements au même endroit (porte additionnelle pour y loger notre camion incendie et nous doter d'une salle de lavage pour notre machinerie), possibilité d'avoir une subvention de 83 %, à voir... Notre local incendie actuel deviendra une remise dû à notre manque d'espace de rangement.
- Nous continuerons de suivre l'évolution du projet de la Sage maison de près.
- Nous sommes toujours à essayer de consolider le service de garde après l'école et voir les possibilités qui s'offrent à nous.
- Évolution du PDCN (plan de développement d'une communauté nourricière).
- Nous continuons à prospecter afin de dénicher le meilleur endroit afin d'y développer une rue, à suivre.
- Très bonne nouvelle, nous devons relocaliser la Maison des jeunes afin de libérer le local à l'école. Un besoin d'espace dû à l'ouverture d'une nouvelle classe occasionné par la hausse constante de la clientèle scolaire. Rappelez-vous il n'y a pas si longtemps on parlait de possibilité de fermeture. WOW, une belle réussite collective.
- Nous mettrons une veille afin de trouver un promoteur pour le Garage Leroux et être à l'affût de nouvelles possibilités.

En terminant, je tiens encore une fois à remercier notre équipe pour tout le travail effectué. Ce fût un travail d'équipe remarquable et une ouverture peu commune.

- Maryse Ducharme, notre directrice générale, pour la qualité de son expertise ;
- Luc Lefrançois, notre officier municipal (inspecteur) pour un travail professionnel ;
- Michel Larrivée, homme aux multiples fonctions et sa disponibilité ;

- Dany Guillemette et André Larrivée pour leur autonomie et leur grande disponibilité, de même pour la qualité de leur expertise ;
- Émilie Windsor, notre agente de développement, un travail à la hauteur de nos attentes ;
- Aline Piché, Stephen Channer et toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à l'essor de notre belle communauté ;
- Claude Dupont, Richard Viau, Onil Giguère, Pauline Dumoulin, Isabelle Harmegnies et Francis Picard. Voici les membres du conseil, une équipe travaillante qui s'implique à tous les niveaux avec comme plan de match : mettre le gros bon sens au service de notre communauté en pleine effervescence.
- Merci à Claude Blain (16 ans conseiller), Adrien Gagnon (18 ans conseiller) et Maxime Allard (4 ans conseiller) pour leur implication exceptionnelle au développement de nos beaux projets.

Merci pour votre confiance,

Pierre Therrien, maire

#### **Traitement des élus municipaux :**

Tel que prescrit, la rémunération annuelle des membres du conseil pour l'année 2021 se lit comme suit :

	<b>Rémunération</b>	<b>Allocation de dépenses</b> (non imposable)
Maire	7 074.48 \$	3 537.36 \$
Conseiller	2 358.12 \$	1 179.00 \$

#### **Traitement des élus à la MRC des Sources incluant rémunération et allocation de dépenses pour l'année 2021 :**

Préfet	19 908.00 \$	1 200.00 \$
Préfet-suppléant	7 368.00 \$	3 297.00 \$